

Demandeur	
Nom, prénom ou Dénomination	
Adresse (numéro, voie)	
Code postal	
Localité	
Téléphone	
Mobile	
Mail	

## PROJET

*Plan des différentes surfaces éco-aménagées à joindre au présent formulaire*

### Localisation et nature du projet

Section cadastrale		
Numéro(s) de parcelle(s)		
Centralité	Oui	Non
Terrain d'angle ?	Oui	Non
Nature du projet		

### Superficies du projet

Superficie du terrain	m <sup>2</sup>
Surface de plancher	m <sup>2</sup>
Emprise au sol du projet <b>avant</b> construction	m <sup>2</sup>
Emprise au sol du projet <b>après</b> construction hors annexes créées	m <sup>2</sup>
Emprise au sol du projet des annexes créées	m <sup>2</sup>

### Contexte réglementaire à respecter

Zonage (zone / secteur)	/		
Coefficient de végétalisation à atteindre (%) / Pleine terre(%)	% /	%	
Zonage : infiltration	Obligatoire	Non obligatoire	Interdite
Rejet direct Ille, Vilaine, Meu, Seiche ?	Oui	Non	

## VÉGÉTALISATION

### Coefficient de végétalisation – Bonus \*

		<b>Points de bonus</b>
Arbre(s) conservé(s) (20 m <sup>2</sup> pleine terre par arbre) <i>(2 points par arbre)</i>	unités	%
Arbre(s) planté(s) (20 m <sup>2</sup> pleine terre par arbre) <i>(1 point par arbre)</i>	unités	%
Clôture végétale conservée ou créée (hors construction/entrées) sur tout le linéaire de l'espace public <i>(oui = +2 point)</i>	Oui (+2 point)    Non	%
Clôture végétale conservée ou créée (hors construction/entrées) sur 50% minimum du linéaire privé <i>(oui = +2 point)</i>	Oui (+2 point)    Non	%
<b>Total bonus</b>		<b>%</b>

### Surfaces du projet

			Situation avant travaux	Situation future	<b>Coefficients de végétalisation</b>	
					<b>Avant travaux</b>	<b>Situation future</b>
<i>Surface imperméable</i>						
Surface imperméable	Se1	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	%	%
<i>Surface éco-aménagée</i>						
Pleine terre *	Se2	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	%	%
Espaces extérieurs ou semi-perméables*	Se3	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	%	%
Épaisseur de terre ≥ à 8 cm et ≤ à 20 cm	Se4	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	%	%
Épaisseur de terre jusqu'au niveau R+1 ≥ à 60 cm et < à 120 cm	Se5	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	%	%
Épaisseur de terre jusqu'au niveau R+1 ≥ à 120 cm	Se6	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	%	%
Épaisseur de terre à partir du niveau R+2 ≥ à 20 cm	Se7	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	%	%
Épaisseur de terre à partir du niveau R+2 ≥ à 60 cm	Se8	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	%	%
<b>Coefficient de végétalisation du projet AVANT BONUS</b>			m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	%	%

<b>COEFFICIENT DE VÉGÉTALISATION DU PROJET</b> <i>(Total coefficient de végétalisation lié aux surfaces éco-aménagées et bonus)</i>	%	%
--	---	---

## GESTION DES EAUX PLUVIALES

### **Branchement pluvial 1**

Surface imperméable raccordée à ce branchement (se1)	m <sup>2</sup>
Volume minimal d'infiltration des eaux pluviales	m <sup>3</sup>
Volume minimal de rétention d'eaux pluviales (si raccordement au réseau)	m <sup>3</sup>
Volume minimal d'ouvrage de gestion des eaux pluviales	m <sup>3</sup>
Débit de fuite	litres/s

### **Branchement pluvial 2 (uniquement si plusieurs branchements sont concernés)**

Surface imperméable raccordée à ce branchement (se1)	m <sup>2</sup>
Volume minimal d'infiltration des eaux pluviales	m <sup>3</sup>
Volume minimal de rétention d'eaux pluviales (si raccordement au réseau)	m <sup>3</sup>
Volume minimal d'ouvrage de gestion des eaux pluviales	m <sup>3</sup>
Débit de fuite	litres/s

### **Branchement pluvial 3 (uniquement si plusieurs branchements sont concernés)**

Surface imperméable raccordée à ce branchement (m2)	m <sup>2</sup>
Volume minimal d'infiltration des eaux pluviales	m <sup>3</sup>
Volume minimal de rétention d'eaux pluviales (si raccordement au réseau)	m <sup>3</sup>
Volume minimal d'ouvrage de gestion des eaux pluviales	m <sup>3</sup>
Débit de fuite	litres/s

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de Rennes (Ville et Métropole) via le formulaire de contact "e-démarches" du site internet (<http://metropole.rennes.fr>) ou par voie postale à adresser à : Monsieur le Président de Rennes Métropole - A l'attention du Délégué à la protection des données - 4 avenue Henri Fréville -CS93111 - 35031 Rennes Cedex